

M. BERNARD Sébastien
3 chemin de Taffignon
69110 STE FOY-LES-LYON

Tel : 04 78 59 32 36

Monsieur Le Président de La République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Ste Foy-Lès-Lyon, lundi 7 novembre 2011.

Salut à toi, fils de NAGY-BOCSA !

Tout d'abord, je tiens à te présenter mes plus sincères excuses. Je réalise mon erreur, celle d'avoir commencé par t'écrire avec sérieux et respect. Comment ai-je pu être stupide au point de songer, ne serait-ce qu'un instant, que Le Président des « *racailles* », des « *fils de* » et autres « *pauvres cons* » pouvait être sensible aux notions de déférence et de raison...

Ainsi que j'avais tenté de te le faire comprendre par anticipation, je base la notion de respect sur le principe de réciprocité. Le comportement que tu as fait le choix d'adopter à mon encontre légitime totalement la façon dont, à présent, je choisis de m'exprimer lorsque je m'adresse à toi, fils de NAGY-BOCSA.

Selon La Constitution de 1958, celle publiée sur le site de l'Elysée, en son Titre Premier – Article 2 :

(La France) « *Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.* »

En ce texte résident deux énormes problèmes :

- La tournure de phrase qui, par le biais de son défaut de ponctuation, laisse libre interprétation.
- S'il est fait état de l'origine, de la race et de la religion, il n'est pas fait mention du statut social.

Selon cette même Constitution, en son Titre II – Article 5 :

« *Le Président de La République veille au respect de La Constitution.* »

Au vu de ton comportement, je ne peux que te remercier de m'avoir enseigné qu'un texte libre d'interprétation doit être considéré nul et non-avenue, et que l'absence de précision relative au statut social implique de marquer une différence entre "La Justice" dont peuvent bénéficier les « *fils de* » et "la justice" à laquelle les « *pauvres cons* » peuvent toujours essayer de prétendre.

Moi qui croyais que La France était un Etat de droit (définition du dictionnaire électronique Encarta : « *Etat de droit - système politique dans lequel les pouvoirs publics se soumettent effectivement aux lois* »)... Je te remercie de m'avoir enseigné que La France est en réalité une dictature à peine voilée !

Il faut souligner au passage que, toujours selon cette Constitution publiée sur le site de l'Elysée :

« *Le Président de La République est élu pour sept ans [...].* »

Sans commentaire !

COLUCHE disait : « *Tous les hommes politiques sont des comiques de circonstance.* ».

Avant que je n'en vienne à faire le choix de créer le site Internet www.laconsideration.com, un clerc de notaire m'avait expliqué pour quelle raison il lui semblait peu probable de me voir réussir à trouver un avocat disposé à me représenter face à l'Etude CHAINE & Associés ; en me faisant part de son expérience, il m'a confié que les notaires considéreraient les avocats tels « *leurs chiens de garde* ».

Après que j'eue publié le site Internet www.laconsideration.com et avant que je n'en vienne à te poster la deuxième lettre ouverte, un notaire m'a dit avec aplomb :

« Si tu crois que SARKO va prendre position contre un notaire, tu rêves ! SARKO est la pute des notaires ! Il fantasme sur le pouvoir ! Et le pouvoir c'est l'argent ! Et, le pognon, c'est les Notaires qui l'ont ! Et, pour avoir seulement l'illusion d'avoir du pouvoir, SARKO est obligé de se soumettre à l'Ordre des Notaires ! T'es pas un con ! Tu sais que se soumettre volontairement pour du pognon c'est de la prostitution ! Alors, ton site, tu l'arrêtes parce que SARKO se remettra pas en question et ton site va t'apporter que des emmerdes, pas des solutions ! »

Dans la mesure où mon site Internet a perduré, je te laisse envisager le crédit que, à cette époque, je lui accordais.

En la circonstance, ce qui relève du comique réside en le fait que, outre ton statut de Président de La République Française, tu es avocat ! Au final, ce sont tes propres prises de position à mon encontre qui m'ont convaincu de la lucidité dont ont fait preuve ces clerc et notaire lorsqu'ils évoquaient « SARKO » et les avocats avec tant de morgue...

Est-ce ainsi que tu veux être décrit dans les livres d'Histoire, tel une pute ou un clébard ? Si tel est le cas, COLUCHE aurait eu raison et, sur la scène politique française, tu serais LA caricature par définition !

Ainsi que tu peux le constater, je te joins à ce courrier un karcher. Ce cadeau, qui (faut-il le préciser) n'a rien d'une provocation, est un appel à l'humilité. Je sais par expérience que l'arrogance n'est pas parente d'intelligence. Je sais également que les personnes qui se croient au-dessus de tout ont parfois besoin d'être ramenées aux activités les plus basiques pour reprendre conscience de la nécessité de respecter son prochain et d'assumer ses responsabilités. Je sais aussi que, le karcher, c'est comme le balai : il faut être capable de le passer chez soi, avant d'affirmer qu'il est nécessaire de le passer chez les autres !

Faire intervenir le Ministère de l'Intérieur, au lieu de m'indiquer une voie à suivre pour m'aider à faire valoir mes droits... Voilà qui est d'une violence sans limite, en le domaine du mépris ! Voilà qui s'apparente au comportement d'un dictateur qui n'a pas la moindre once de respect pour la vie d'autrui !

Selon moi, il faut être la dernière des merdes pour user sciemment du pouvoir que concède le statut de Président d'une République dite Démocratique pour négliger volontairement le désespoir d'un honnête concitoyen et mépriser tout ce qu'il représente. Qu'en est-il selon toi ? Rassure-toi, je n'attends pas de toi réponse à cette question. Je te fais part de cette réflexion, que tu as fait naître en moi, en aspirant simplement à ce que tu médites sur le sujet en prenant le temps de faire usage de ce karcher.

Ce que je trouve le plus pitoyable dans ton comportement est que, plus tu cèdes de pouvoir à l'argent, plus tu permets à ceux qui possèdent cet argent le droit de mépriser tout ce que tu prétends vouloir représenter.

Si tu défends mes droits civiques (10% de l'énergie que tu as consacrée à retrouver le scooter de ton fils devraient amplement suffire), dans l'absolu tu défends l'image de La France et, concrètement, tu défends aussi les valeurs que tu es censé incarner.

Les droits civiques sont un symbole. Le fait qu'un représentant de l'Etat se plaise à les bafouer suffit à permettre à n'importe quel individu de brûler le drapeau français en toute impunité. Et le fait que Le Président de La République Française, en personne, se permette de négliger ces droits ne fait que cautionner.

Dans la vie, tout est lié ! Pour ne pas comprendre un tel raisonnement, il te faudrait être totalement démuné d'intellect !

A ce jour, en n'ayant fait intervenir que des représentants de l'Etat dépendant du Ministère de l'Intérieur, et non ceux dépendant du Ministère de la Justice, tu n'as fait que légitimer mon combat, mes écrits et l'existence même de mon site Internet ! Mais, de surcroît, tu as fait naître en moi une haine sans limite à l'égard de tout ce et de tous ceux qui représentent l'Etat français !

A présent, tu as un choix à faire :

- soit tu choisis de te définir tel Le Président du véritable changement en prouvant que, pour toi aussi, la vie des gens prévaut sur le pouvoir de l'argent
- soit tu choisis de te définir tel le petit arriviste complaisant que nombre de gens décrient, en faisant intervenir tes "représentants (des Forces) de L'Ordre Public" dans le seul but de prouver aux citoyens honnêtes que, de toutes les « *racailles* » qui polluent La France, c'est toi la plus puissante.

J'ai récemment appris, d'un ancien agent de la DST, que, outre l'éventualité d'une banale disparition ou d'un "acte de violence gratuite" fatal et officiellement non prémédité, il existerait aujourd'hui deux façons très efficaces de se débarrasser d'une personne "dérangeante".

- 1°) La façon discrète, pouvant éventuellement consister à lui dispenser une bénédiction "naturelle" telle que le cancer (le cancer de la peau serait, selon lui, relativement facile à administrer).
- 2°) La façon publique, pouvant éventuellement consister à inventer des preuves et des témoignages contre ladite personne "dérangeante" en vue de la faire passer, par voie de presse et de médias, pour terroriste ou pédophile.

(Un procédé qui m'évoque étrangement le nom de Julian ASSANGE, rédacteur en chef de WikiLeaks. A croire que les gouvernements qui manquent d'intégrité ont trouvé une façon très contemporaine de crier « *Au monstre !* » dans le but de s'octroyer le soutien de la populace, aux fins que les citoyens unissent leurs torches à celles des villageois et qu'ils en viennent à brûler eux-mêmes, volontairement, un ennemi commun ; même si celui-ci reste créer de toute pièce... Et je dois reconnaître que, en termes de communication, tu es relativement doué pour manipuler l'opinion. Tu as commencé ton quinquennat en faisant tout pour vendre le plus d'armes possible au Colonel KADHAFI, puis tu as réussi l'exploit de faire croire au peuple libyen que tu étais son ami, le sauveur de son pays.)

Il ne m'intéresse toujours pas de chercher à savoir dans quelle mesure cela m'a été dit !

Sache cependant que, au travers de cette troisième lettre ouverte, c'est la dernière fois que je m'adresse à toi avec la volonté de trouver une issue pacifique à cette situation innommable ; a fortiori dans la mesure où il ne reste que quelques jours avant qu'il y ait prescription. Aussi, garde bien à l'esprit que, si tu fais le choix de l'arrogance, tu seras seul responsable des conséquences...

Et j'insiste sur le fait que, contrairement à Tristane BANON, je n'accepterai jamais que La France refuse de me rendre justice sous prétexte d'une quelconque prescription que tu auras toi-même contribué à provoquer !

En revenant à cela, il me semble nécessaire de t'expliquer ce que tu n'as pas l'intelligence de comprendre par toi-même :

- après tout ce que j'ai subi, je ne redoute absolument pas la prison
- et c'est à toi que s'adresse la page *Introduction* de mon site Internet, www.laconsideration.com ; il ne te reste plus que quelques jours pour déterminer, par tes prises de positions, la façon dont se terminera ma vie !

J'aurais absolument tout fait, humainement parlant, pour faire valoir mes droits de façon pacifique, dans ce pays corrompu par une bande de « *filles de* » putes qui, sous prétexte de "loyauté" entre enclulés, cumulent volontairement les actes de complaisance !

Tout cela pour te dire que si tu ne te sors pas les doigts du cul très rapidement, que tu fais l'erreur de te conforter dans ton attitude arrogante... Toi, Nicolas Paul Stéphane SARKOZY De NAGY-BOCSA, tu seras seul responsable des conséquences !

Le temps des responsabilités est arrivé ! Je t'avais donné un an et vingt jours... Les événements m'ont contraint à te laisser finalement deux ans et vingt-six jours. La procédure à l'encontre du notaire François BREMENS et de l'Etude CHAINE & Associés doit être officiellement engagée en date du 17 novembre 2011 au plus tard. Et je t'assure que si tu ne veilles pas au respect de mes droits dans les temps, tu constateras avec amertume qu'il n'y a pas que ma façon de m'exprimer qui a radicalement changé...

Mes revendications légitimes sont toujours les mêmes que celles exprimées lors de la rédaction de ma première lettre ouverte à ton attention, datée du 12 octobre 2009, à une exception près : je ne

réclame plus de commission d'enquête visant à faire état de la santé de mon grand-père. Je ne m'étais pas trompé sur le sujet, et ton laxisme à profiter à son décès ; ce qui me contraint à te féliciter pour ta capacité hors du commun à prendre en considération les thèmes les plus graves dont peuvent te faire part tes propres concitoyens !

(Qu'importe ! Il ne s'agissait pas d'un « fils de » ton entourage ! Il devait s'agir d'une « racaille » ou d'un « pauvre con » ! Alors à quoi bon accorder de l'importance à sa vie ou à sa réputation...)

Dans la mesure où tu sembles avoir égaré celui que je t'avais posté lors de mon précédent envoi, je te joins, encore une fois, à ce présent courrier un CD-Rom sur lequel sont gravées la totalité des documents relatifs à mon affaire ainsi que les précédentes lettres ouvertes, notamment celle datée du 12 octobre 2009 ; tu pourras ainsi (re)prendre connaissance de ses termes.

Au finir de cette lettre, il m'est important de t'informer d'une réalité. Avant d'être confronté à tout le mépris des représentants de l'Etat français, dont tu fais partie... Avant que naisse en moi toute cette haine que le comportement des représentants de l'Etat français, dont tu fais partie, inspire... J'étais un véritable patriote, dans le sens noble du terme.

Mais à présent, toi et tes comparses qui jouez les "puissants" dans vos beaux appartements et vos garden parties, en fumant des cigares financés par les contribuables sous couvert des termes « dépenses publiques » ou « frais de service »... Vous qui vivez en totale autarcie intellectuelle, si loin de l'Humanité... A mes yeux, vous avez légitimé ce que tu es toujours trop prompt à condamner publiquement sous les dénominations péjoratives d'« actes de violence gratuite », de « drames familiaux », voire d'« actes de terrorisme ». Grâce à votre comportement de merde, je ne peux que comprendre les gens qui, par désespoir, en arrivent à de telles extrémités.

Moi qui étais si fier d'être français... Si dévoué à cette nation... Je n'envisage même plus de finir ma vie dans ce pays.

La France, si tu l'aimes, tu devrais être touché par ce que tu viens de lire. A défaut, suivant ce slogan que tu as tout juste été capable de voler à Philippe De VILLIERS, tu devrais partir.

En espérant que tu sauras prendre conscience de ton intérêt à faire preuve d'intégrité en assumant enfin les responsabilités d'un Président digne de ce titre.

Plus que jamais, je ne suis pas désolé de m'adresser à toi ainsi ; mais, cette fois, parce que c'est toi qui a provoqué ce langage !

Te remerciant par avance de bien vouloir me répondre par courrier postal uniquement et dans les plus brefs délais.

Je te prie d'agréer, Nicolas, mon évidente nécessité de te voir me prouver que tu es digne de respect.



KÄRCHER

MONTAGEN IN FRAZUNEN DE TO BEPASTELINGEN
PRIJEM ZA USTROJENJE
SE KUP ZA PRAVILNO SASTAVLJANJE
28000 PARIS

- [EN] English
- [FR] Français
- [DE] Deutsch
- [IT] Italiano
- [ES] Español
- [PT] Português
- [NL] Nederlands

- [RU] Русский
- [CZ] Čeština
- [SK] Slovensky
- [HU] Magyar
- [PL] Polski
- [SI] Slovenščina
- [BG] Български

KÄRCHER

Dampfreiniger
Steam cleaner
Nettoyeur vapeur
Limpiadora de vapor
Pulitore a vapore

1500
Watt

3,2
bar

1,2
Liter

